



www.emcdda.eu.int

Drugnet Europe

Lettre d'information bimestrielle de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies

ISSN 0873-5387

Dans ce numéro...

- 2** Le problème de la drogue s'aggrave, mais l'élargissement offre une chance unique d'y apporter des réponses concertées
- 3** La consommation excessive d'alcool et la consommation élevée de drogues parmi les jeunes et les personnes vulnérables
- 4** Chronique: Les stratégies de prévention doivent cibler les plus exposés
- 5** Conclusions de la Conférence européenne sur l'usage de drogues chez les jeunes
- 6** Réunion d'experts de l'OEDT sur les maladies infectieuses liées à la drogue
- 7** Nouveaux produits et services de l'OEDT
- 8** Rapport annuel 2003 sur la situation de la drogue dans l'UE et en Norvège: principaux titres (suite)

L'OEDT publie ses rapports annuels 2003

Le 22 octobre, l'OEDT a présenté ses *rapports annuels 2003* au parlement européen à Strasbourg. Ce lancement public, en présence des médias, faisait suite à une présentation qui s'était tenue la veille devant la Commission des libertés et des droits des citoyens, de la justice et des affaires intérieures du Parlement européen, présidée par Jorge Salvador Hernández Mollar. Les rapports ont été présentés par le président de l'OEDT, Marcel Reimen, le représentant du parlement européen au conseil d'administration de l'OEDT, Santiago de Torres et le directeur exécutif de l'OEDT, Georges Estievenart.

Cette édition de *Drugnet Europe* fait la synthèse des principaux points de ces rapports. Il accorde également une attention particulière au thème de la drogue et des jeunes.

Rapport annuel 2003 sur la situation de la drogue dans l'UE et en Norvège: principaux titres

S'il a «des raisons de faire preuve d'un optimisme prudent» concernant la situation de la drogue en Europe, l'OEDT met en garde contre toute forme de complaisance et de relâchement. De nouveaux problèmes de toxicomanie surgissent dans certains domaines et aucune donnée ne suggère de chute significative des taux de consommation de drogues. Voici quelques points essentiels du rapport.

Une personne sur cinq a consommé du cannabis, et les demandes de traitement augmentent: au moins un adulte européen sur cinq (20%) a consommé du cannabis au moins une fois dans sa vie. Les chiffres relatifs aux jeunes de 15 à 34 ans sont généralement encore plus élevés et culminent à 44%. Le cannabis constitue actuellement la substance la plus fréquemment enregistrée après l'héroïne. Il s'agit d'une drogue consommée par 12% de l'ensemble des clients et par 25% des nouveaux clients dans l'UE.

Amphétamines et ecstasy: L'Europe demeure une zone clé pour la production et la consommation d'amphétamines et d'ecstasy. Après le cannabis, il s'agit des drogues illégales les plus communément utilisées. La consommation au cours de la vie d'un adulte variant de 0,5 à 5%.

Suite à la page 8



Un «optimisme prudent» se justifie, mais sans aucune complaisance. De nouveaux problèmes de toxicomanie surgissent dans certains domaines et aucune donnée ne suggère de chute significative des taux de consommation de drogues.

Problème de la drogue en Europe, dernières nouvelles

Les points clés, en matière de drogues en Europe, sont analysés dans les *Rapports annuels 2003* de l'OEDT. Vous pouvez les consulter pour obtenir les derniers faits, chiffres, analyses et tendances en matière de drogue dans toute l'Europe et par pays, et pour connaître les nouvelles réponses sociales, juridiques et politiques.

Le *Rapport annuel 2003: état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne et en Norvège* (disponible dans les 11 langues communautaires et en norvégien) traite de questions particulières sur la consommation de drogues et d'alcool chez les jeunes; de l'exclusion sociale, de la réinsertion et des dépenses publiques dans le domaine de la réduction de la demande de drogue (voir les articles pp. 1 et 8).

Rapports annuels 2003 Faits, chiffres et analyses en matière de drogue: dans toute l'Europe et par pays

À la veille de l'élargissement de l'UE, l'*Annual report 2003: the state of the drugs problem in the acceding and candidate countries to the European Union* (Rapport annuel 2003: état du phénomène de la drogue dans les pays adhérents et candidats à l'adhésion à l'Union européenne - disponible en anglais) présente des problématiques particulières sur la consommation de drogues et d'alcool chez les jeunes; les maladies infectieuses liées à la drogue; et les stratégies nationales en matière de drogues dans les pays examinés (voir article en page 2).

<http://annualreport.emcdda.eu.int>
<http://candidates.emcdda.eu.int>

Novembre-décembre

2003

La situation de la drogue

La drogue dans les pays adhérents et les pays candidats

Le problème de la drogue s'aggrave, mais l'élargissement offre une chance unique d'y apporter des réponses concertées

Il est bien possible que l'adhésion en 2004 de 10 nouveaux États membres accentue le problème, déjà complexe, de la toxicomanie qui sévit dans l'UE mais l'élargissement donnera également aux pays la possibilité de participer pleinement à l'élaboration de solutions concertées et coordonnées grâce à une coopération accrue.

En présentant le rapport de l'OEDT à Strasbourg, le directeur exécutif, Georges Estievenart, a déclaré: «L'élargissement de l'UE suscite toute une série d'inquiétudes de la part du public. Ces inquiétudes doivent être prises en considération. Parmi celles-ci, il faut citer une augmentation du trafic de drogue, l'intensification de la toxicomanie dans les nouveaux États membres et la propagation des maladies infectieuses. Toutefois, l'élargissement offre également aux pays une occasion unique de bénéficier d'une collaboration plus étroite. Ce rapport est optimiste sur les progrès qui peuvent être accomplis par les nouveaux et les anciens États membres s'ils collaborent pour trouver des solutions à ce problème commun par une analyse solide et des mesures reposant sur des informations plus exactes».

À la veille de l'élargissement de l'UE, ce rapport présente une vue historique globale, depuis le début des années 1990, sur la drogue dans les pays concernés. Il intègre également trois sections consacrées spécialement à la consommation de drogue et d'alcool par les jeunes (voir p. 3), aux maladies infectieuses liées à la drogue et aux stratégies nationales de lutte contre la drogue.

Les maladies infectieuses: un problème potentiel grave

Le rapport insiste sur le fait que certains pays d'Europe de l'Est sont «menacés par une épidémie de VIH dont la croissance est la plus rapide du monde». En particulier, il cite les augmentations récentes et soudaines d'infection par le VIH parmi les usagers de drogue par voie intraveineuse (UDVI) dans deux des États baltes – l'Estonie et la Lettonie – dans lesquels l'infection s'est propagée à une «vitesse inquiétante». Les données de 2001 font apparaître une augmentation de 282% du nombre d'infections par le VIH, récemment diagnostiquées en Estonie, et de 67% en Lettonie.

Dans la plupart des autres Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO) – la Bulgarie, la République tchèque, la Hongrie, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie – les chiffres sont inférieurs à 1%, soit plus faibles que dans l'UE où la prévalence s'étend d'environ 1% en Finlande à 34% en Espagne. Dans le troisième État balte, la Lituanie, la prévalence du VIH demeure inférieure à 5%. On n'observe actuellement aucune augmentation brutale du VIH parmi les UDVI en Europe centrale.

Néanmoins, d'après le rapport, un certain nombre d'indicateurs laissent à penser qu'il est fort probable que des problèmes graves surgissent à l'avenir. L'augmentation de la prévalence du VIH parmi les UDVI représente une menace potentielle pour la propagation du virus dans l'ensemble de la population. Ce facteur, ajoute le rapport, avec la persistance des comportements à haut risque, font du renforcement des mesures d'hygiène publique et de la promotion

d'un changement de comportement une nécessité, si l'on veut éviter une épidémie de VIH parmi les injecteurs de drogue et dans l'ensemble de la population.

Dans tous les PECO où l'on dispose d'estimations, les données indiquent que la prévalence du virus de l'hépatite C (VHC) est beaucoup plus élevée que celle du VIH parmi les UDVI, et qu'à longue échéance, elle coûtera sans doute très cher aux services de santé. En Bulgarie, en Estonie, en Lettonie et en Lituanie, les estimations s'élèvent, parmi les injecteurs de drogue, à 60% et plus, ce qui correspond globalement à la situation observée dans l'UE. Dans d'autres pays – la République tchèque, la Hongrie, la Slovaquie et la Slovénie – les chiffres moyens sont plus faibles mais demeurent quand même élevés, en général d'environ 20 à 40%. Bien que les 10 PECO aient désormais mis en œuvre des mesures de prévention et de réduction des risques, les services qu'ils ont créés et leur couverture sont trop limités dans la plupart d'entre eux.

Les stratégies antidroque nationales des futurs États membres

Le rapport révèle que la plupart des 13 pays adhérents et candidats ont apporté des modifications importantes à leur législation antidroque au cours de la dernière décennie. En ce qui concerne les attitudes de l'appareil judiciaire envers la toxicomanie, depuis 1990, certains pays ont tendance à criminaliser la détention de drogues pour usage personnel et/ou la consommation de drogue en tant que telle. Ces mesures forment un contraste avec les modifications apportées plus récemment à la législation antidroque par certains pays de l'UE, qui ont abordé la question de manière très différente.

Le rapport observe que des stratégies antidroque nationales sont désormais en place, ou sur le point d'être adoptées, dans les 10 PECO. Cette tendance, qui fait écho à celle de l'UE, indique que ces pays s'appliquent de plus en plus à planifier et à mettre en œuvre des activités antidroque. Toutefois, cette approche est souvent affaiblie par l'absence de volonté politique et l'insuffisance des ressources affectées à la drogue.

Enfin, le rapport souligne qu'il est essentiel de disposer d'informations fiables et pertinentes pour «étayer les nouvelles stratégies et politiques antidroque en cours d'élaboration dans les différents pays adhérents et candidats». Il souligne également la nécessité pour ces pays d'investir dans les «systèmes de surveillance et de notification».

Sur ce point, le Président du conseil d'administration de l'OEDT, Marcel Reimen ajoute: «Dans l'UE, les points focaux nationaux et les centres régionaux et locaux jouent un rôle vital dans le recueil et l'analyse des données nécessaires à l'élaboration de politiques efficaces. Il s'ensuit que, dans les pays adhérents et candidats, le problème de la drogue ne pourra être résolu que grâce à des investissements adaptés à de tels points focaux».

Pour plus d'informations, voir le communiqué de presse n° 12 à l'adresse: http://www.emcdda.eu.int/infopoint/news_media/newsrelease.cfm

Rapports annuels 2003 de l'OEDT

Spécial jeunes

La consommation excessive d'alcool et la consommation élevée de drogues parmi les jeunes et les personnes vulnérables: un phénomène de plus en plus préoccupant

L'inquiétude est de plus en plus grande en Europe face à l'augmentation de la consommation excessive d'alcool (« binge drinking » : consommation excessive d'alcool en un court laps de temps) et à la consommation élevée de drogues par un nombre faible, mais non moins négligeable, de jeunes gens vulnérables. Aujourd'hui, l'évolution et la complexité des modèles de consommation représentent un véritable défi pour les décideurs en la matière. Les jeunes ont désormais accès à un éventail plus large de substances et sont plus nombreux à les consommer en association avec l'alcool.

Ces problématiques sont analysées dans les *rapports annuels* de l'OEDT de cette année concernant la situation en matière de drogues dans les 15 États membres et en Norvège et dans les 13 États adhérents et candidats à l'adhésion à l'UE. Ces deux rapports traitent tout particulièrement des jeunes et, pour la première fois, mettent en lumière la consommation d'alcool combinée à celle de drogues illicites.

Les jeunes face à la menace sérieuse que représente l'alcool

Dans l'UE et dans les Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO), l'alcool constitue la substance psychodysléptique (génératrice de troubles mentaux) la plus consommée parmi les jeunes. Elle ne peut être ignorée dans l'analyse de l'impact sanitaire et social de la consommation de drogues dans ces pays.

Des enquêtes menées en milieu scolaire dans l'UE auprès des jeunes âgés de 15 à 16 ans indiquent qu'entre 36% (Portugal) et 89% (Danemark) d'entre eux reconnaissent avoir déjà été ivres.

Le phénomène croissant de consommation excessive d'alcool – cinq verres à la suite ou plus au cours des 30 derniers jours – a été signalé à la fin des années 1990, notamment en Irlande (de 47 à 57%) et en Norvège (de 37 à 50%).

La consommation d'alcool est très répandue dans les PECO, où l'application des lois visant à protéger les jeunes s'avère souvent peu rigoureuse. Dans quasiment l'ensemble de ces 10 pays, environ deux tiers des jeunes âgés de 15 à 16 ans reconnaissent avoir été ivres au moins une fois dans leur vie. Le nombre de personnes dites « buveurs confirmés » – ayant consommé de l'alcool 40 fois ou plus au cours de leur vie – a augmenté dans au moins six de ces pays entre 1995 et 1999. Il est ainsi passé de 22% à 41% en République tchèque et de 18% à 26% en Pologne.

La consommation de drogues et d'alcool tend à être supérieure chez les garçons que chez les filles. Toutefois, l'écart se réduit. Les filles ayant toujours été davantage prédisposées à prendre des tranquillisants et des sédatifs sans prescription médicale ou à consommer de l'alcool en association avec des « comprimés ».

Les dangers liés aux solvants et aux produits inhalants, souvent négligés

Le recours des jeunes aux solvants ou aux produits inhalants

constitue, d'après l'OEDT, un problème majeur en matière de santé publique qui est souvent passé sous silence.

Après l'alcool et le cannabis, il s'agit des substances les plus utilisées par les jeunes de 15 à 16 ans dans l'UE.

La consommation la plus élevée est enregistrée en Irlande (22%), au Royaume-Uni (15%), en Grèce (14%) et en France (11%).

Le taux le plus bas est enregistré au Portugal (3%).

À titre d'exemple, quelques 1 700 décès liés à ces produits ont été enregistrés au Royaume-Uni parmi les jeunes entre 1983 et 2000.

Dans certains PECO, certains récits anecdotiques tendent à démontrer l'ampleur des problèmes liés à la consommation de produits inhalants.

La consommation de cannabis

Bien que les chiffres varient fortement, le cannabis demeure la drogue illicite la plus fréquemment consommée par les jeunes en Europe. Dans certains États membres de l'UE et en République tchèque, environ un tiers des 15-16 ans ont essayé cette drogue au moins une fois. À savoir 24% au Danemark, 28% aux Pays-Bas, 30% en Espagne, 32% en Irlande, et 35% au Royaume-Uni, en France et en République tchèque. Dans d'autres pays, les taux sont nettement moins élevés – Portugal (8%), Suède (8%), Grèce (9%) et Finlande (10%).

La probabilité d'expérimenter le cannabis chez les jeunes augmente rapidement avec l'âge. En France, les chiffres de 2001 démontrent que la consommation passe du simple au triple entre les garçons âgés de 13 ans et ceux de 18 ans avec des taux de 13,8 et 55,7% respectivement. Ils indiquent également que les garçons sont plus enclins que les filles à une consommation intensive du cannabis. Ainsi, 13,3% des garçons consommaient cette drogue de manière régulière, contre 3,6% chez les filles.

Réponses

Il est de plus en plus reconnu qu'il existe une corrélation entre les problèmes d'alcool et de drogues, tandis que les modèles de consommation de drogues chez les jeunes se sont diversifiés. Tout en investissant dans les efforts de prévention anti-drogue en milieu scolaire et parmi les communautés, les pays de l'UE commencent à promouvoir des projets ayant pour cible les individus les plus vulnérables aux problèmes de drogue et d'alcool. De tels projets visent à prévenir, de manière efficace, la consommation de drogues par le renforcement de la notion de respect de soi et des capacités à résoudre les problèmes en aidant les personnes à faire face aux risques, tels que celui de vivre dans un environnement propice à la consommation de drogues. De telles initiatives sont encore rares dans les PECO.

Pour plus d'informations sur la drogue et les jeunes, notamment sur la consommation d'ecstasy, d'amphétamines, de cocaïne et d'héroïne, voir le communiqué de presse n° 13: http://www.emcdda.eu.int/infopoint/news_media/newsrelease.cfm

À lire

Drugs and the law



Drugs and the law (la drogue et le droit), est récemment paru dans la série «*Issues*», publiée par la maison d'édition «Independence Educational Publishers» du Royaume-Uni dans le but de fournir aux étudiants et aux professionnels des informations actualisées sur des thèmes de société contemporains. Ce numéro présente les dernières tendances en matière de consommation de drogue et analyse le domaine complexe de la législation sur les drogues.

Le 1^{er} chapitre comprend des informations pratiques sur la consommation de drogue et la prévention, notamment: un guide d'identification des drogues, des conseils de prévention antidrogue à l'intention des familles et des données élémentaires sur la réduction des risques. Il comporte également un article écrit par l'OEDT sur «la consommation de drogue en Europe et ses conséquences». Le 2^{ème} chapitre est axé sur les drogues et le droit; il analyse les propositions de reclassement du cannabis au Royaume-Uni ainsi que le pour et le contre du débat sur la légalisation. Les informations figurant dans cette publication proviennent d'un large éventail de sources, notamment: de rapports et de statistiques gouvernementales, de rapports et d'articles de presse, d'enquêtes, de sites web et également de groupes de pression.

Rédacteur en chef de la série: Craig Donnellan

Publié par: Independence Educational Publishers, Cambridge, Royaume-Uni

Langue: anglais

Date de publication: mai 2003

ISBN: 1-86168-238-7

Prix: 6,95 livres

<http://www.independence.co.uk>

L'OEDT est responsable de la sélection des ouvrages cités sous cette rubrique et du texte présenté. Toutefois, le contenu des ouvrages et les avis qu'ils expriment relèvent de la responsabilité de leurs auteurs.

Chronique

La consommation de drogue chez les jeunes gens vulnérables

Il existe un besoin urgent d'investigation et d'observation de la consommation de drogues et des facteurs de vulnérabilité chez les jeunes qui peuvent être beaucoup plus exposés au risque de développer une toxicomanie chronique. C'est le constat émis dans le dernier numéro de la série de comptes-rendus politiques de l'OEDT *Objectif drogues*.

Intitulé «La consommation de drogues chez les jeunes gens vulnérables - Les stratégies de prévention doivent cibler les jeunes les plus exposés», ce document vise à attirer l'attention des responsables politiques de l'UE sur les problèmes soulevés dans ce domaine sensible. Ce compte-rendu politique a été lancé à l'occasion de la conférence européenne sur l'usage de drogues chez les jeunes, qui s'est tenue les 30 et 31 octobre à Malaga, en Espagne (voir p. 5).

Ce document explique que si l'expérimentation des drogues est de plus en plus répandue en Europe, le niveau de consommation et les risques de développer des problèmes liés à la toxicomanie sont beaucoup plus élevés chez les groupes vulnérables. Toutefois, il ajoute que les catégories de jeunes vulnérables qui risquent de développer des problèmes de toxicomanie — et les lieux où les jeunes sont les plus exposés — sont rarement identifiés de manière explicite dans les stratégies nationales de prévention de la toxicomanie. Des documents récents de politique européenne recommandent de remédier à cette lacune et appellent également à une action ciblée fondée sur des données probantes afin de réduire les risques.

Pour une minorité faible mais significative de jeunes qui expérimentent les drogues, la consommation devient effectivement intensive et ces personnes développent de graves problèmes de santé



Les jeunes gens qui expérimentent les drogues ou en consomment à des fins de divertissement — par exemple à l'occasion de fêtes — ne développent pas de graves problèmes de toxicomanie. Pour ces jeunes, les plus grands risques sont liés à la possibilité d'un accident, d'une rixe ou à des problèmes avec la police, ou encore à des relations sexuelles non protégées sous l'emprise de l'alcool ou de drogues illicites. Néanmoins, pour une faible mais significative minorité, la consommation devient effectivement intensive et peut alors provoquer de graves problèmes de santé liés à la toxicomanie.

Les recherches ont identifié une série de facteurs à risque pour le toxicomane. Certains sont liés aux caractéristiques individuelles — par exemple un trouble mental tel un trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité ou dépression — tandis que d'autres sont liés à des caractéristiques familiales ou environnementales.

Cette publication envisage des moyens de compléter les stratégies de prévention universelle de la toxicomanie par des interventions sélectives qui s'adressent à ceux qui sont les plus exposés. D'après ce compte-rendu, des programmes de prévention universelle en milieu scolaire existent dans la plupart des pays européens. Néanmoins, ils ne répondent pas aux besoins spécifiques des jeunes les plus vulnérables à la consommation problématique de drogues. Certains États membres ont créé des programmes de prévention sélective axés sur une intervention précoce dans les familles et les quartiers défavorisés, où les risques de développer des problèmes de toxicomanie sont plus élevés.

Le document conclut que l'évaluation rigoureuse des résultats des programmes de prévention sélective est essentielle pour s'assurer que ces projets atteignent leurs objectifs.

<http://www.emcdda.eu.int/infopoint/publications/focus.shtml>

Partenaires

Conférence européenne sur l'usage de drogues chez les jeunes: conclusions

Il n'existe pas de solution simple ou universelle au problème de l'usage de drogues et d'alcool chez les jeunes. Par conséquent les réponses politiques doivent être adaptées aux nombreux défis spécifiques que présente cette question sensible. Tel est en substance ce qui ressort des conclusions de la conférence européenne sur l'usage de drogues chez les jeunes qui s'est tenue à Malaga les 30 et 31 octobre (voir *Drugnet Europe* n° 43).

La conférence était organisée par le Parlement européen (PE), en collaboration avec l'OEDT, la délégation gouvernementale espagnole pour le plan national de lutte contre la drogue, le gouvernement régional d'Andalousie et le conseil municipal de Malaga.

Pour la première fois, une délégation du PE a rencontré des agences d'information et des experts dans le domaine des drogues pour contribuer à identifier les besoins et les priorités en matière d'information. Ceci en vue de formuler et d'évaluer les politiques communautaires adressées aux jeunes européens en matière de drogues. Quelques 130 décideurs, scientifiques et experts dans le domaine des drogues ont participé à cette manifestation.

Les participants à la conférence sont parvenus à sept conclusions spécifiques qui peuvent être téléchargées à l'adresse: <http://www.emcdda.eu.int/infopoint/events/events.shtml>

Les représentants ont entre autres conclu, qu'une action plus exhaustive était nécessaire pour permettre un meilleur suivi de l'évolution des modèles et des tendances de la consommation de drogue chez les jeunes lorsqu'ils deviennent adultes. Ceci est particulièrement pertinent étant donné le fait que les années suivant la fin de la scolarité sont celles pendant lesquelles l'usage de drogues est le plus fréquent et pour lesquelles les données sont actuellement limitées.



La conférence a également attiré l'attention sur l'importance de la compréhension de la façon dont les jeunes considèrent les drogues et la manière dont les informations sur la toxicomanie sont échangées. Ces éléments éclairent considérablement la façon de cibler la prévention et les nouveaux outils de communication qui pourraient être nécessaires. Les délégués ont également convenu de la nécessité d'envisager Internet comme outil de dissuasion quant à la consommation des drogues au lieu d'en faire la promotion.

La conférence a également souligné l'utilité de mécanismes de coordination antidrogue appropriés pour atteindre les objectifs de la politique antidrogue, ainsi que la nécessité d'une stratégie européenne forte en matière de drogues dans l'UE élargie. Des appels ont également été lancés pour que l'on accorde à l'UE sa propre compétence en matière de drogues, en profitant des discussions en cours sur le projet de texte de la Constitution dans le cadre de la Conférence intergouvernementale.

En clôture de la conférence, Jorge Salvador Hernández Mollar, Président de la Commission des libertés et des droits des citoyens, de la justice et des affaires sociales (PE) a déclaré: «Cette conférence a surtout démontré la valeur d'un débat ouvert sur ce thème complexe. Elle constitue une occasion rare de rassembler des personnes poursuivant un objectif commun et qui ont des trésors d'expérience et de perspectives à apporter à ce débat.»

Drugs-Lex

Royaume-Uni: clarifier la législation sur le cannabis

Une législation spécifique a récemment été soumise au parlement du Royaume-Uni afin de reclasser le cannabis dans la catégorie des drogues de classe C (plutôt que de classe B).

Cette législation donnerait au cannabis le même statut que les stéroïdes et/ou autres médicaments sous ordonnance obtenus de façon illicite (par ex. les tranquillisants) et réduirait ainsi la peine maximale infligée pour possession de cannabis de 5 à 2 ans d'emprisonnement.

Elle permettrait également à la police de décider, à sa discrétion, d'arrêter ou non un individu pour possession de cannabis. Si cette législation est approuvée, elle entrera en vigueur le 29 janvier 2004 dans l'ensemble du Royaume-Uni.

Dans le même temps, un projet de loi sur la justice pénale deviendra probablement loi en étant adoptée par le Parlement en novembre de cette année. Ce projet comprend des clauses qui augmentent la sanction infligée de 5 à 14 ans pour la fourniture de drogues de classe C.

Il transformera également le délit de possession d'une drogue de classe C en un délit passible d'arrestation. De cette façon, les sanctions appliquées pour la fourniture de cannabis, et l'autorité qu'a la police d'arrêter une personne pour possession de cannabis demeureront inchangés. La différence essentielle réside dans l'élément du pouvoir discrétionnaire.

Afin que les agents de police appliquent ce pouvoir discrétionnaire de façon cohérente,

l'ACPO a émis une série de directives. Celles-ci établissent que dans la plupart des cas, il existera une présomption contre l'arrestation, la majorité des délits de possession de cannabis se soldant alors par un avertissement et la confiscation de l'objet du délit. Toutefois, les directives considèrent que les arrestations seraient appropriées au cas où le cannabis serait fumé en public, lorsque l'ordre public est menacé ou lorsque la possession intervient dans ou près de lieux fréquentés par des enfants (écoles, clubs de jeunes, aires de jeux). Les récidivistes seront également arrêtés, ainsi que toute personne de moins de 18 ans en possession de cette drogue.

Brendan Hughes

En lumière

Le point focal irlandais accueille la conférence annuelle ELISAD



Le Centre national irlandais de documentation sur la consommation de drogue, situé au sein du point focal irlandais, a été l'hôte de la 15^{ème} conférence annuelle de l'Association européenne des centres d'information et de documentation sur les drogues et l'alcool (ELISAD) les 25 et 26 septembre à Dublin.

La manifestation, qui rassemblait des participants venant de 18 pays, a analysé le rôle des spécialistes de l'information dans la recherche en matière de drogues. En particulier, elle a examiné comment des informations fiables et des faits probants pouvaient contribuer à la formulation de politiques pour la prévention, le traitement et l'estimation de la consommation de drogue.

L'ordre du jour comprenait des séances sur le rôle de la recherche dans l'élaboration des politiques en matière de drogue, l'importance de la recherche qualitative et la contribution que peuvent apporter les bilans systématiques de l'état des connaissances pour une meilleure compréhension du phénomène de la drogue et de la toxicomanie. Les ateliers portaient sur les thèmes de la méthodologie de la recherche dans le domaine de la drogue et de l'utilisation des bibliothèques électroniques dans le cadre de la recherche.

Les participants à la conférence ont également débattu de l'état d'avancement du projet de portail Internet de l'ELISAD. Ce portail contient actuellement des informations sur plus de 1000 sites Internet traitant des drogues et des toxicomanies. La prochaine phase du projet comprendra des contributions de plusieurs nouveaux pays.

Brian Galvin, Health Research Board, Irlande

Plus de détails sur la conférence : <http://www.elisad.org>

Nouvelles de l'OEDT

La réunion des experts de l'OEDT sur les maladies infectieuses liées à la drogue

Des experts provenant de l'ensemble des actuels et futurs États membres de l'UE se sont rassemblés à Lisbonne les 20 et 21 octobre à l'occasion d'une réunion sur les maladies infectieuses liées à la drogue. L'objectif général de la réunion était d'analyser les moyens d'améliorer la surveillance des infections transmises par le sang (hépatites B et C, VIH) chez les usagers de drogues par voie intraveineuse (UDVI). Ceux-ci constituent le principal groupe à risque pour les nouvelles infections par le virus de l'hépatite C et un groupe à risque important pour les nouvelles infections par les virus de l'hépatite B et du VIH.

Trois approches complémentaires ont été débattues lors de la réunion :

- une meilleure utilisation du système de traitement de la toxicomanie à des fins de surveillance et en vue d'améliorer la couverture géographique du dépistage et l'accès au traitement antiviral (ceci pourrait comprendre l'élaboration d'une série d'éléments comportementaux de base et de directives portant sur les bonnes pratiques);
- l'analyse de la faisabilité d'une collecte de résultats des tests du VHC dans les laboratoires de santé publique au niveau de l'UE, en utilisant une série de données de base extrêmement réduite et, si possible, avec une reconnaissance des premiers tests positifs;
- l'élaboration d'un protocole consensuel de l'UE, ou un «ensemble d'outils», pour les nouvelles études sur la séroprévalence et l'incidence, et l'établissement d'un cadre pour l'analyse des données combinées provenant des études existantes.

Malgré des ressources très limitées, l'OEDT, en collaboration avec ses partenaires, a pour objectif de développer ces trois domaines grâce à des groupes de travail composés des participants à la réunion et d'autres experts intéressés.

Lucas Wiessing

http://www.emcdda.eu.int/situation/themes/infectious_diseases.shtml

Des progrès en matière d'enquêtes sur la toxicomanie auprès de la population de l'UE

La bonne qualité des enquêtes sur les drogues auprès de la population permet d'obtenir une source d'information essentielle pour évaluer la situation en matière de drogues, planifier et évaluer les stratégies nationales antidrogues.

Parmi les récentes évolutions dans ce domaine, on peut citer le lancement d'enquêtes comparables, au niveau de la population nationale dans certains États membres, et le renouvellement d'enquêtes existantes dans d'autres, afin d'obtenir des informations sur la prévalence, l'incidence et les modèles de consommation de drogues en Europe (1).

La première enquête sur la prévalence de la drogue auprès des ménages en Irlande et en Irlande du Nord a été menée récemment conformément aux critères (2) établis par l'indicateur clé de l'OEDT sur les enquêtes auprès de la population, élaboré en collaboration avec un réseau européen d'experts nationaux. Le ministre autrichien de la santé et de la femme a lancé en septembre un appel d'offre pour la réalisation d'une enquête sur les drogues, répondant à ces normes, auprès de l'ensemble de la population nationale.

Ces deux pays suivent les traces de l'Italie et du Portugal, qui ont récemment mené leurs premières enquêtes sur les drogues auprès de la population nationale, conformément aux mêmes normes de l'OEDT. Le nombre croissant de pays qui effectuent actuellement des enquêtes comparables au niveau de la population nous permet aujourd'hui d'obtenir un panorama, d'une exhaustivité sans précédent, de la situation de l'Europe en matière de drogues.

Julián Vicente

(1) Voir le rapport annuel 2003 de l'OEDT <http://annualreport.emcdda.eu.int/fr/page015-fr.html>

(2) Voir les directives de l'OEDT à l'adresse: http://www.emcdda.eu.int/situation/themes/drug_use_general_population.shtml

Produits et services

Nouvelles publications

Brochure de présentation de l'OEDT



Dans le cadre de la préparation de son prochain programme de travail triennal (2004–2006), l'OEDT a récemment publié une brochure de présentation de 18 pages évoquant ses principaux domaines d'activité. Cette brochure, également disponible en ligne, décrit les principaux domaines d'expertise de l'Observatoire ainsi que son mandat fondateur et ses objectifs.

Disponible dans les 11 langues officielles de l'UE et en norvégien.

ISBN 92-9168-173-3; Catalogue n°: TD-52-03-433-FR-D
Voir <http://www.emcdda.eu.int/infopoint/publications.shtml>

Monographie n° 7

Les monographies de l'OEDT sont des publications scientifiques très complètes, contenant des articles thématiques rédigés dans le cadre des études et des séminaires de recherche du Centre. Les thèmes abordés couvrent un large éventail de sujets en rapport avec la science, les politiques, la théorie et la méthodologie.

Le dernier numéro de la série est intitulé *Hepatitis C and injecting drug use: impact, costs and policy options* (Hépatite C et usage de drogue par voie intraveineuse: impact, coûts et options politiques). Cette monographie examine des sujets tels l'épidémiologie, les conséquences et le coût économique de l'infection par le virus de l'hépatite C, liée à la drogue, et analyse une série d'options politiques dans ce domaine.



Disponible en anglais.

ISBN 92-9168-168-7; Catalogue n°: TD-47-02-179-EN-C

Voir <http://www.emcdda.eu.int/infopoint/publications/monographs.shtml>

Prix (hors TVA) 20 euros

Renseignements sur les points de vente:

http://publications.eu.int/general/fr/salesagents_fr.htm

À paraître

Objectif drogues n° 11

«L'hépatite C chez les usagers de drogues par voie intraveineuse», série Objectif drogues de l'OEDT (comptes-rendus politiques), n° 11 (novembre–décembre 2003).

Ce compte-rendu sera téléchargeable en 12 langues à l'adresse: <http://www.emcdda.eu.int/infopoint/publications/focus.shtml>

Évaluation des risques

Le rapport de l'OEDT sur l'évaluation des risques («Risk assessments») rend compte des résultats des travaux de l'Observatoire, d'après les termes de l'action conjointe sur les nouvelles drogues synthétiques, adoptée par le Conseil de l'UE en 1997. Ce rapport examine les risques sanitaires et sociaux de chaque drogue de synthèse en se fondant sur les recherches effectuées par l'Observatoire et ses partenaires. Deux nouveaux titres dans la série seront publiés à la fin de l'année 2003. Ils concernent quatre drogues qui ont récemment fait l'objet d'une procédure officielle d'évaluation des risques. Le premier volume portera sur le 2CI, le 2-CT-2, le 2-CT-7 et le deuxième sur le TMA-2.

Voir http://www.emcdda.eu.int/infopoint/publications/risk_assessments.shtml

Vous trouverez des informations supplémentaires sur les publications de l'OEDT et des renseignements pour commander les titres sur le site Internet de l'OEDT: <http://www.emcdda.eu.int/infopoint/publications.shtml>

Ressources

Produits et événements sur le phénomène de la drogue



La «librairie de l'UE» à la Foire du Livre de Francfort de 2003

Chaque année, les institutions et les organismes décentralisés de l'UE sont réunis sur un stand commun, à la Foire du Livre de Francfort, sous l'égide de la maison d'édition officielle de l'UE, l'Office des publications.

Cette année, une des principales activités organisées sur le stand de l'UE a été la présentation officielle de la «Librairie de l'UE», lancée par Viviane Reding, Commissaire européen chargé de l'éducation, de la culture et de la jeunesse. Ce nouveau service en ligne (<http://bookshop.eu.int>) vise à offrir un accès aux milliers de livres, brochures, rapports et études publiés chaque année par les institutions, les organismes et les autres organes de l'UE. Existant actuellement dans les 11 langues de l'UE, ce service sera bientôt disponible en 20 langues, suite à l'élargissement de l'UE en mai 2004.

Jamais auparavant on n'avait disposé d'une ressource aussi complète permettant aux citoyens de trouver et de commander des publications de l'UE. La Librairie de l'UE représente une étape importante vers la transparence et un meilleur accès aux politiques et activités de l'UE.

Les services de l'UE doivent aujourd'hui réfléchir aux meilleurs moyens d'adapter les voies de distribution aux nouvelles pratiques, plus économiques, pour une diffusion rapide des données et des informations. A ce titre, l'OEDT et ses partenaires doivent également identifier les moyens les plus appropriés de relever ce défi.

María Cruz Cristóbal

Drugnet Europe est une lettre d'information bimestrielle publiée par l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT), Lisbonne. La lettre d'information est publiée six fois par an, en espagnol, allemand, anglais, français et portugais. Version originale: anglais. La reproduction est autorisée dans la mesure où la source est citée.

Si vous désirez vous inscrire gratuitement, veuillez spécifier vos exigences par courrier électronique: info@emcdda.eu.int

Rua da Cruz de Santa Apolónia 23-25, 1149-045 Lisbonne, Portugal
Tel. (351) 218 11 30 00 • Fax (351) 218 13 17 11
info@emcdda.eu.int • <http://www.emcdda.eu.int>

Calendrier 2003

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15
16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

Réunions de l'OEDT

- 3 novembre: Présentation du programme de travail 2004-2006 de l'OEDT au sein de la Commission des libertés et des droits des citoyens, de la justice et des affaires intérieures du Parlement européen, Bruxelles.
- 3-8 novembre: Atelier d'analyse sur les cohortes de mortalité des usagers de drogues, OEDT, Biostatistics Unit of the Medical Research Council (Cambridge) et Department of Epidemiology, Rome E Health Authority. Cambridge.
- 11-13 novembre: 28^{ème} réunion des responsables des points focaux Reitox, Cagliari.
- 20-21 novembre: Réunion d'experts de l'UE: «La prévalence de l'usage problématique de drogues», Lisbonne.
- 24-25 nov.: Réunion du comité scientifique de l'OEDT, Lisbonne.
- 26 novembre: Réunion du bureau et du comité budgétaire de l'OEDT, Lisbonne.
- 27-28 novembre: Conférence sur «La surveillance des traitements et le plan d'action de l'UE en matière de drogues (2000-2004)», Lisbonne.
- 2 décembre: Réunion d'experts de l'OEDT: «Comment suivre les politiques antidrogue?», Lisbonne.
- 3-5 décembre: Session de formation EDDRA et réunion des responsables, Lisbonne.
- 8 décembre: Atelier sur le système d'alerte rapide du Reitox, Lisbonne.
- 11-12 décembre: Réunion d'experts de l'UE sur l'indicateur des décès liés à la drogue, Lisbonne.

Réunions de l'UE

- 6 novembre: Groupe horizontal «Drogues», Bruxelles.
- 13-14 novembre: Conférence internationale «Drogues, prévention et traitement: l'orientation européenne», Cagliari.
- 20-21 novembre: Réunion des coordinateurs nationaux de la lutte contre la drogue, Rome.
- 4 décembre: Groupe horizontal «Drogues», Bruxelles.

Rapport annuel 2003 sur la situation de la drogue dans l'UE et en Norvège: principaux titres

Suite de la page 1

Bien que la consommation d'ecstasy continue d'être très fréquente chez les jeunes urbains européens, aucune augmentation importante n'a été observée de manière générale parmi la population plus large.

L'usage de la cocaïne suscite de grandes inquiétudes dans l'UE: presque tous les pays manifestent de nouvelles inquiétudes concernant la consommation croissante de cocaïne. Des enquêtes suggèrent que ce problème est en augmentation au Royaume-Uni et, dans une moindre mesure, au Danemark, en Allemagne, en Espagne et aux Pays-Bas.

La moitié des pays fait état d'une augmentation de l'usage problématique des drogues: Les résultats doivent être considérés avec précaution, mais les données disponibles suggèrent une augmentation depuis la moitié des années 90 dans au moins la moitié des 16 pays examinés. Environ 60% des usagers de drogue à problèmes sont des consommateurs actifs par voie intraveineuse (de 600 000 à 900 000 personnes).

La prévention des maladies revêt toujours une importance capitale: La prévalence du VIH parmi les usagers de drogues par voie intraveineuse (UDVI) varie considérablement dans toute l'UE: d'environ 1% au Royaume-Uni à plus de 30% en Espagne. La prévention reste extrêmement importante pour protéger les partenaires sexuels et usagers de drogue par voie intraveineuse des UDVI contaminés.

Le nombre de traitements de substitution a augmenté d'un tiers: Ces cinq dernières années, la disponibilité des traitements de substitution a augmenté de 34% dans l'UE et en Norvège. Quelque 400 000 personnes suivent actuellement des traitements de substitution dans les 16 pays examinés. Plus de 60% (environ 250 000) de ces lieux de traitement sont situés en Espagne, en France et en Italie.

La réduction des dommages est désormais largement établie: La prévention et la réduction des dommages sanitaires liés à la toxicomanie font désormais partie intégrante des réponses apportées au problème de la drogue dans toute l'Europe.

Dépenses publiques: le rapport estime que les dépenses publiques directes engagées dans le domaine de la réduction de la demande de drogues en 1999 dans les 15 États membres de l'UE et en Norvège s'élèvent à au moins 2,3 milliards d'euros. Les chiffres relatifs à la situation actuelle pourraient toutefois être considérablement plus élevés. Les décideurs montrent un intérêt croissant pour les analyses des dépenses publiques, à la fois comme fondement pour la prise de décision et en tant que mesure des résultats obtenus.

voir le communiqué de presse n°11

http://www.emcdda.eu.int/infopoint/news_media/newsrelease.cfm